

En début d'année 2021, malgré le maintien puis le renforcement de la plupart des restrictions sanitaires, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi s'infléchit légèrement (- 0,6 %) et le taux de chômage est stable, se maintenant à 7,7 %. Le nombre de logements mis en chantier sur douze mois repart à la hausse (+ 2,9 %) et les créations d'entreprises demeurent dynamiques, avec un niveau supérieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Toutefois, alors que l'emploi salarié amorce une légère reprise en France métropolitaine (+ 0,3 %), l'emploi salarié francilien stagne, marqué par les pertes observées dans les secteurs liés aux loisirs, au commerce et au tourisme. En effet, l'Île-de-France reste pénalisée par sa forte ouverture à l'international, qui se traduit notamment par une fréquentation hôtelière beaucoup plus impactée que dans le reste du pays.

L'emploi francilien est stable au premier trimestre

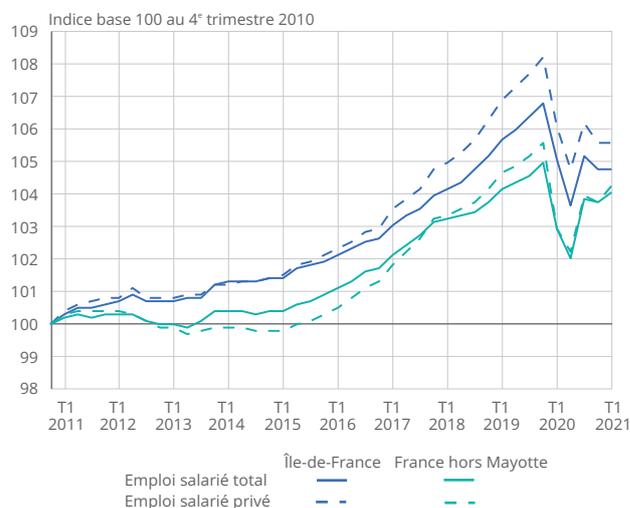
L'emploi francilien s'est maintenu à 5,86 millions de salariés ce trimestre (+ 1 100 emplois, soit + 0,0 % par rapport au quatrième trimestre 2020) ► **figure 1**. Comme pour les trois trimestres précédents, la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France est inférieure à celle du reste du pays (86 000 emplois créés sur l'ensemble de la France, soit + 0,3 %).

L'emploi dans la construction continue à augmenter (+ 3 600 salariés, soit + 1,2 % par rapport au quatrième trimestre 2020), tandis que l'industrie continue de perdre des emplois (- 1 600, soit - 0,4 %). L'intérim repart à la baisse (- 2,1 %), mais conserve quasiment son niveau grâce aux acquis des deux trimestres antérieurs ► **figure 2**. En France entière, à l'inverse, l'intérim continue à progresser (+ 0,3 %).

Le tertiaire marchand hors intérim se maintient (- 1 300 salariés, - 0,0 %) après une baisse de près de 36 000 salariés au quatrième trimestre 2020. Cependant, la situation au sein de ce secteur est assez variable. Si l'emploi du secteur « information et communication » repart à la hausse (+ 1,8 %) et dépasse désormais son niveau de fin 2019, les « autres activités de services », qui comprennent entre autres des activités culturelles et récréatives mais aussi les particuliers employeurs, ont une orientation nettement moins favorable ce trimestre (- 1,7 %), atteignant leur niveau le plus bas depuis le début de la crise sanitaire. C'est le cas également pour le secteur de l'hébergement et restauration (- 0,9 %). Le maintien des restrictions sanitaires tout au long de l'hiver n'a pas favorisé,

en effet, le redémarrage de ces activités. Sur l'ensemble de la France, le tertiaire marchand (hors intérim) progresse légèrement (+ 0,4 %). En particulier, les « autres activités de services » ont gagné de l'emploi (+ 0,5 %). C'est le cas également

► 1. Évolution de l'emploi salarié

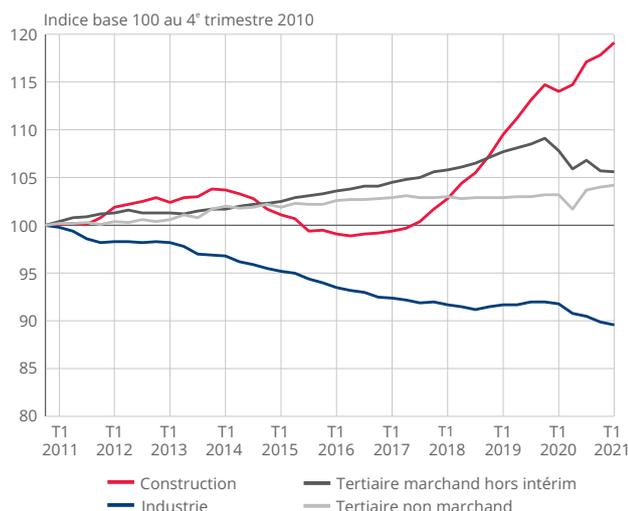


Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France



Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

du secteur du commerce qui progresse en France entière (+ 0,3 %) alors qu'il diminue en Île-de-France (- 0,2 %).

Au sein de la région, l'emploi progresse dans l'est : + 0,4 % dans le Val-de-Marne, + 0,3 % en Seine-Saint-Denis et + 0,2 % en Seine-et-Marne. Dans le Val-de-Marne, l'emploi progresse grâce aux « activités spécialisées, scientifiques et techniques » et aux « activités de services administratifs et de soutien » (+ 1,7 %). En Seine-Saint-Denis, il progresse grâce aux « activités financières et d'assurance » (+ 1,8 %) et aux « activités immobilières » (+ 2,2 %). En Seine-et-Marne, contrairement à ce qui se passe dans l'ensemble de la région, les « autres activités de service » (activités récréatives et culturelles, services aux particuliers...) (+ 1,9 %) soutiennent la progression de l'emploi.

A contrario, l'emploi recule à Paris (- 0,2 %, soit 4 200 emplois détruits), particulièrement en raison de la baisse de l'intérim (- 4,4 %) et des « autres activités de service » (- 4,0 %).

Le taux de chômage est stable

Après un fort recul au trimestre précédent dû notamment aux restrictions de déplacement qui ont empêché certains chômeurs d'effectuer des démarches actives de recherche d'emploi, le taux de chômage francilien est stable au premier trimestre 2021. Il se maintient à 7,7 % de la population active ► **figure 3**. La tendance nationale est quasi identique (8,1 % en France hors Mayotte, soit + 0,1 point).

► Avertissement sur le marché du travail

La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Début 2021, la quasi-stabilité du taux de chômage résulte à la fois de celle du taux d'emploi et de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien de restrictions sanitaires. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

► 3. Taux de chômage



Données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

Par rapport au quatrième trimestre 2019, le taux de chômage a augmenté de 0,5 point en Île-de-France, alors qu'il est stable pour l'ensemble du pays.

Sur les treize régions de France métropolitaine, l'Île-de-France passe de la 5^e à la 9^e place, désormais devancée par les régions de Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire ou la Corse.

La demande d'emploi repart à la baisse

Au premier trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi franciliens inscrits à Pôle emploi et n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) repart à la baisse par rapport au quatrième trimestre 2020 et s'établit en moyenne à 750 740 (- 0,6 %). Cette diminution est plus marquée qu'en France métropolitaine (- 0,3 %).

Le recul est plus prononcé pour les femmes (- 0,8 %) que pour les hommes (- 0,4 %). Il est du même ordre de grandeur chez les moins de 25 ans (- 0,7 %), tandis que la classe d'âges des 50 ans ou plus est la seule où la demande d'emploi augmente (+ 0,3 % en catégorie A).

Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) reste en augmentation ce trimestre, au même rythme qu'au niveau national (+ 0,8 %).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) diminue pour la première fois depuis le quatrième trimestre 2019 (- 0,2 % contre + 0,1 % en France métropolitaine). En revanche, la demande d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) continue de progresser au premier trimestre 2021 (+ 3,3 %, soit + 17,2 % depuis le premier trimestre 2020).

Les créations d'entreprises franciliennes en forte hausse

Au cours du premier trimestre 2021, environ 79 700 entreprises ont été créées en Île-de-France, soit une nette croissance par rapport au premier trimestre 2020 (+ 31,4 %), un peu plus importante que celle constatée en France (+ 30,7 %) ► **figure 4**.

► 4. Créations d'entreprises en Île-de-France

	Créations d'entreprises		Part des micro-entrepreneurs T1 2021 (en %)	Évolution des créations T1 2021 / T1 2020	
	T1 2020	T1 2021		Total entreprises (en %)	Micro-entrepreneurs (en %)
Industrie	1 412	1 776	61,8	25,8	25,9
Construction	4 314	4 886	35,9	13,3	4,7
Commerce, transports, hébergement, restauration	18 104	30 906	74,9	70,7	101,4
dont Commerce	7 313	10 028	53,3	37,1	35,8
Transports	8 703	17 277	88,6	98,5	132,8
Hébergement-restauration	2 088	3 601	69,5	72,5	154,9
Information et communication	4 884	5 768	55,9	18,1	26,0
Activités financières	1 810	2 204	20,9	21,8	66,1
Activités immobilières	1 954	2 479	36,1	26,9	28,8
Services scientifiques, techniques, et de soutien*	18 602	20 118	64,1	8,1	8,0
Enseignement, santé, action sociale	4 772	5 917	72,4	24,0	28,8
Autres activités de services	4 782	5 602	69,5	17,1	23,4
Total Île-de-France	60 634	79 656	64,9	31,4	43,5
Total France	210 835	275 616	65,5	30,7	39,8

* Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (niveau A10, NAF rév 2).

Champ : activités marchandes hors agriculture. Données brutes.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Cette hausse globale s'explique en partie par le faible nombre d'entreprises créées au premier trimestre 2020, impacté par l'instauration du premier confinement mi-mars. Les créations franciliennes se maintiennent toutefois à un niveau 20 % supérieur à celui observé au premier trimestre 2019, dernière année avant la crise sanitaire.

Près de deux créations d'entreprises sur trois s'effectuent sous le régime de micro-entrepreneur. En glissement annuel, leur nombre augmente de 43,5 %, soit 3,5 points de plus qu'au niveau national.

La progression annuelle la plus forte s'observe dans le secteur des transports (+ 98,5 %), du fait des « autres activités de poste et de courrier » (qui incluent les services de livraison de repas à domicile) dont le nombre d'entreprises a plus que doublé. Dans le commerce, plus de la moitié des nouvelles entreprises concernent la vente sur catalogue (+ 1 480 entreprises). En dépit de son poids plus faible, le secteur de l'hébergement et restauration connaît une des plus fortes croissances : + 72,5 % en glissement annuel et + 154,9 % pour celles créées sous le régime de micro-entrepreneur. Il s'agit plus particulièrement d'entreprises de restauration rapide, sans doute créées dans le contexte des restrictions sanitaires et du développement des plats à emporter.

Entre mars 2020 et mars 2021, le nombre cumulé de défaillances d'entreprises diminue de 38,0 % en Île-de-France par rapport à l'année précédente, une baisse un peu moins marquée qu'au niveau national (- 40,0 %). Comme les trimestres précédents, cette chute ne reflète pas tout à fait la réalité économique, puisqu'un certain nombre d'entreprises en difficulté se maintiennent grâce aux dispositifs de soutien accordés par l'État dans le cadre de la crise sanitaire.

Reprise des ventes de logements neufs

Pour la première fois depuis la mi-2019, le nombre de logements mis en chantier sur un an repart à la hausse en Île-de-France : avec 64 500 logements débutés à la construction entre avril 2020 et mars 2021, la région enregistre une hausse de 2,9 %, moindre que celle observée sur l'ensemble de la France (+ 3,6 %) ► **figure 5**. En revanche, le nombre de logements autorisés à la vente sur la même période (63 100) stagne toujours dans la région, à - 0,3 %.

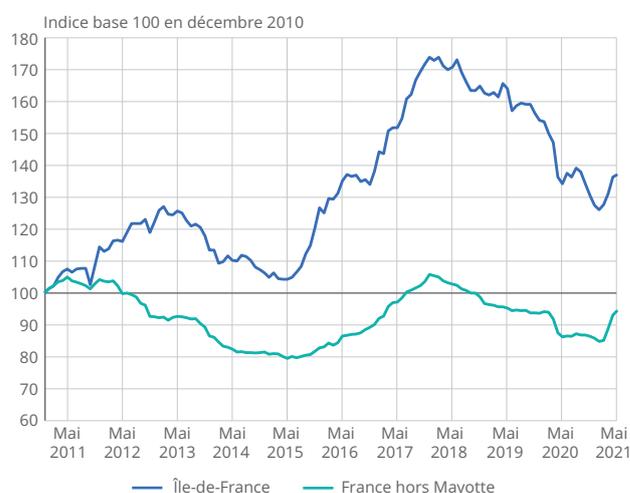
Avec plus de 5 600 logements commercialisés durant le premier trimestre 2021 en Île-de-France, les ventes de logements

neufs rebondissent fortement (+ 13,3 %) par rapport au premier trimestre 2020, qui avait été le premier impacté par la crise sanitaire. Le rebond est similaire sur l'ensemble de la France métropolitaine (+ 12,2 %). Le niveau francilien reste toutefois d'un quart inférieur à celui observé au cours du premier trimestre 2019. Dans l'ancien, les ventes de logements progressent plus modestement (+ 3 % sur un an), pour s'établir à 38 700 transactions au premier trimestre 2021. Ce niveau reste inférieur de 4 % à celui observé au premier trimestre 2019.

Après une stagnation au quatrième trimestre 2020 (+ 0,2 % sur un an), les prix de vente des appartements franciliens dans le neuf progressent modérément au premier trimestre 2021 par rapport au premier trimestre 2020 (+ 1,1 %). L'augmentation est plus soutenue pour les appartements anciens, à + 3,6 % sur un an.

Concernant les locaux d'activité, le cumul des autorisations sur les douze derniers mois observé en mars 2021 diminue à nouveau en Île-de-France (- 6,1 %), après une légère reprise au quatrième

► 5. Évolution du nombre de logements commencés



Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDeS, Sit@del2.

trimestre 2020 (+ 2,4 %). Cette baisse est plus marquée qu'en France (- 0,5 %). Sur les locaux mis en chantier, la baisse observée ce trimestre est moins marquée en Île-de-France (- 0,4 % sur un an) qu'au niveau national (- 1,8 %). Avec le développement du télétravail et les changements dans l'organisation du travail, la crise sanitaire bouleverse notamment l'immobilier de bureau : au premier trimestre 2021, les surfaces autorisées de bureau chutent de 48,5 % en un an par rapport au premier trimestre 2020. Après plusieurs années de stabilité entre 2016 et 2019 (autour de 9 %), le stock de bureaux vacants pourrait également fortement augmenter.

Une fréquentation hôtelière toujours en berne

Durant le premier trimestre 2021, les hôtels d'Île-de-France ont enregistré un total de 2,9 millions de nuitées, soit 70,6 % de moins qu'au cours du premier trimestre 2020 (contre - 45,4 % en France métropolitaine). Observée depuis un an, cette baisse de la fréquentation hôtelière se poursuit donc mais dans une moins grande ampleur que celle observée entre les quatrièmes trimestres 2019 et 2020 (- 79,9 %). En effet, au premier trimestre 2020, la fréquentation hôtelière avait déjà pâti du contexte sanitaire dégradé à l'échelle internationale. Par rapport au premier trimestre 2019 (le dernier de référence avant la crise sanitaire), le nombre de nuitées en Île-de-France se situe au quart de son volume habituel (- 76,6 %).

Au cours du premier trimestre 2021, le nombre mensuel de nuitées hôtelières a évolué irrégulièrement : d'abord une légère hausse en janvier (+ 2,6 % par rapport à décembre 2020), puis un fléchissement en février (- 7,3 % par rapport à janvier 2021) et enfin un rebond en mars (+ 7,0 % par rapport à février). Toutes les catégories d'hôtels sont concernées par le léger rebond de mars, mais celui-ci est plus marqué dans les hôtels non classés ou classés 1 ou 2 étoiles (+ 13,1 %) que dans les hôtels classés 3, 4 ou 5 étoiles (+ 4,1 %).

Durant le premier trimestre 2021, 55 % des hôtels sont restés ouverts en moyenne dans la région, contre 60 % au niveau national. Le taux d'occupation est très bas quel que soit le mois et oscille entre 26,1 % et 27,0 % ► **figure 6**. Il reste inférieur de six points à celui observé dans l'ensemble de la France métropolitaine.

Le tourisme en Île-de-France reste plus impacté que dans le reste de la France car, contrairement aux régions de littoral et de montagne, il s'agit d'un tourisme essentiellement urbain et culturel, fortement lié aux touristes non résidents et à la clientèle d'affaires. En effet, les hébergements franciliens continuent de pâtir de la moindre présence de ces types de clientèle, du fait des restrictions de déplacement liées à la pandémie et l'annulation d'un grand nombre de salons et autres manifestations commerciales. ●

Joseph Chevrot, Sylvie Druelle, Jean-Philippe Martin (Insee), Benoît Trinquier (Drieets Île-de-France)



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

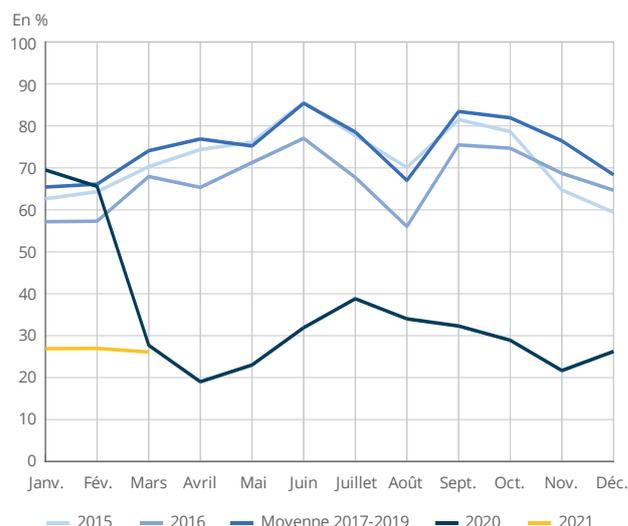
Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-
Yvelines Cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :
Marie-Odile Liagot
et Brigitte Rigot

Maquette :
Frédéric Luczak
et Nicolas Renaud

► 6. Évolution du taux d'occupation des hôtels franciliens



Les données du dernier mois affiché sont provisoires.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

► Contexte national - En France, l'activité a stagné au premier trimestre 2021, marqué par un renforcement progressif des restrictions sanitaires

La dégradation de la situation sanitaire a conduit au premier trimestre à un renforcement progressif des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux). Dans ce contexte, l'activité a stagné (- 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 4,7 % par rapport à son niveau du quatrième trimestre 2019), se dégradant légèrement au mois le mois, notamment dans les services. La consommation des ménages a été quasi-stable elle aussi (+ 0,1 % par rapport au trimestre précédent, soit - 6,8 % sous son niveau d'avant-crise). En particulier, les restrictions ont pénalisé la consommation de biens, après son dynamisme de fin 2020, tandis que les fermetures d'activités mises en place à l'automne 2020 et maintenues tout l'hiver ont continué de plomber la consommation en hébergement-restauration et en services de transport ou de loisirs.

► Contexte international - En 2021, l'activité économique dépend encore largement des conditions sanitaires

Début 2021, la conjoncture économique est restée marquée par la crise sanitaire, avec des contrastes entre les pays. Aux États-Unis, le rebond économique a été porté par l'allègement des restrictions sanitaires et les plans de relance massifs, tandis que l'activité chinoise s'est appuyée sur la vigueur de ses exportations. À l'inverse en Europe, les restrictions ont pesé sur l'activité, en recul dans les principales économies et particulièrement en Allemagne et au Royaume-Uni, soumis à des confinements. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité économique se redresserait dans les principales économies européennes, sous l'hypothèse de stabilisation de la situation sanitaire.

► Pour en savoir plus

- **Castelain É., Marquis J., Pouget J., Simon O.**, « Retour en surface », Insee, *Note de conjoncture*, juillet 2021.
- **Deheeger S., Druelle S., Martin J.-Ph., Trinquier B.**, « Le second confinement interrompt la reprise économique », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 33, avril 2021.

ISSN 2416-8637
© Insee 2021

www.insee.fr
@InseeRegions

